



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

directeurs d'école

Question écrite n° 63263

Texte de la question

M. Jean-Claude Mignon attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les difficultés rencontrées par les directrices et directeurs d'écoles maternelles et primaires dans l'exercice de leur fonction. En l'absence d'une amélioration du statut, d'une revalorisation de la rémunération et face à l'accroissement des tâches administratives, à la diversité des missions assumées, et à une responsabilité de plus en plus fréquemment engagée, cette profession connaît une désaffection inquiétante des candidatures. En Seine-et-Marne, par exemple, ce sont plus de 140 écoles dont les postes d'encadrement risquent de rester vacants à la rentrée prochaine. La grève administrative suivie depuis près d'un an par 60 % des directrices et directeurs d'école traduit leur profond sentiment de découragement et de mécontentement face à l'insuffisance des moyens mis à leur disposition par l'Etat. Il souhaiterait donc connaître les suites que le Gouvernement entend donner à leurs revendications légitimes et les solutions proposées afin de permettre aux parents et aux élèves de bénéficier d'un enseignement de qualité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mignon](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63263

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2001, page 3773